

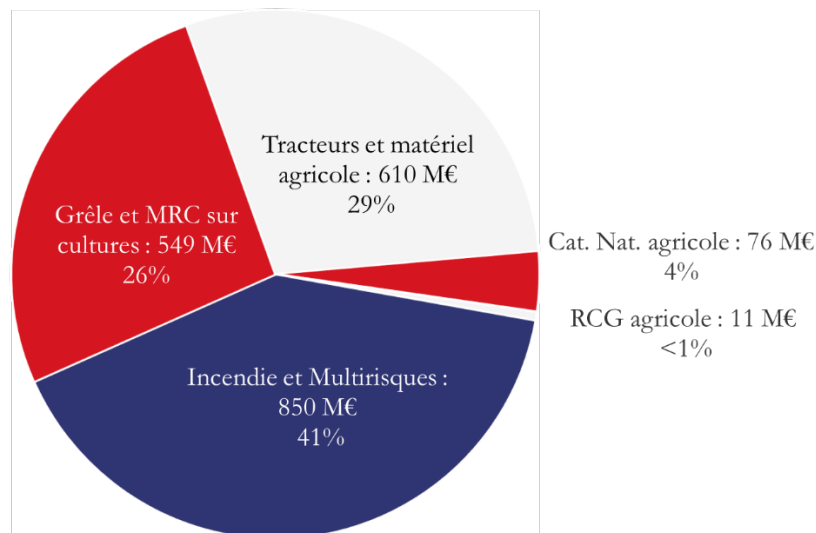
L'ASSURANCE AGRICOLE EN 2021

ASSURANCES DE BIENS
ET DE RESPONSABILITÉ

Synthèse

Les cotisations de l'ensemble des **assurances de biens et responsabilité des exploitations agricoles** sont évaluées à 2,1 milliards d'euros en 2021 ; 67 % de ce montant (soit 1,4 milliard d'euros) correspond à l'assurance de dommages aux biens agricoles (contrats grêle et MRC et contrats incendie et multirisques).

- ◆ Répartition des cotisations relatives aux assurances de biens et de responsabilité des exploitations agricoles en 2021



En 2021, les encaissements de l'**assurance dommages aux biens agricoles** s'élèvent à 1,4 milliard d'euros et enregistrent une hausse de 1,3 %, moins marquée que celle de 2020 (+2,4 %). Les **contrats incendie et multirisques** ont connu une hausse comparable des cotisations (850 M€ : +1,6 %) ; tandis que le rapport sinistres à primes recule de 6 points de pourcentage pour s'établir à 57 %. Les encaissements associés à l'**assurance des cultures** progressent légèrement à 549 M€ (+0,9 %). La sinistralité de l'année 2021 demeure très élevée et s'établit en hausse de 2,4 % à 587 M€, tandis que le rapport sinistres à primes s'élève à 107 %, en progression de deux points de pourcentage par rapport à 2020.

Pour la cinquième année consécutive, **les contrats MRC** voient leurs encaissements progresser de +1,7 % en 2021 (après +7,6 % en 2020) pour s'établir à 373 M€. Malgré cette augmentation, les résultats de l'année 2021 restent largement déficitaires avec un rapport sinistre à prime de 125 % (en recul de 18 points de pourcentage par rapport à 2020) et une charge de sinistres qui s'établit à 468 M€. Ce résultat s'explique notamment par la forte sinistralité engendrée par les gelées tardives d'avril 2021 qui ont particulièrement touché les vignes et les cultures fruitières (avec respectivement un S/P de 285 % et 180 %, en hausse de 226 et 104 points de pourcentage par rapport à 2020).

A l'inverse de l'évolution observée sur les cotisations MRC, les **contrats spécifiques grêle sur cultures** voient, pour la cinquième année consécutive, leurs encaissements se contracter de 0,7 % en 2021 pour s'établir à 176 M€. Les indemnités augmentent fortement (+138 %) pour atteindre 119 M€. Le rapport sinistres à primes, en hausse de 40 points de pourcentage par rapport à 2020, s'établit à 68 % en 2021, niveau légèrement supérieur à la moyenne cumulée de ces dix dernières années (61%). Tous les types de cultures enregistrent une dégradation de leur rapport sinistres à primes allant de +7 à +81 points de pourcentage par rapport à 2020.

Les cotisations des **contrats tracteurs et matériel agricole** sont estimées pour 2021 à 610 M€ pour le marché national. Le rapport sinistres à primes diminue de 11 points de pourcentage par rapport à 2020 pour s'établir à 69 %.

Chiffres clés

Marché national – estimation France Assureurs

Contrats incendie et multirisques

	Marché national		
	Cotisations (en M€)	Sinistres (en M€)	Rapport S/P (en %)
2017	804	523	65
2018	818	507	62
2019	828	546	66
2020	837	527	63
2021	850	487	57
Δ 2021/2020	+1,6 %	-7,6 %	-6 pts

Ensemble des contrats sur cultures (MRC + contrats spécifiques Grêle)

	Marché national		
	Cotisations (en M€)	Sinistres (en M€)	Rapport S/P (en %)
2017	468	411	88
2018	501	434	87
2019	520	517	99
2020	544	574	105
2021	549	587	107
Δ 2021/2020	+0,9%	+2,4%	+2 pts

Contrats tracteurs et matériel agricole

	Marché national		
	Cotisations (en M€)	Sinistres (en M€)	Rapport S/P (en %)
2017	537	381	71
2018	556	384	69
2019	562	399	71
2020	559	447	80
2021	610	419	69
Δ 2021/2020	+9,1 %	-6,3 %	-11 pts



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.